Relations industrielles Industrial Relations



Croissance et répartition du revenu national

Volume 7, numéro 3, juin 1952

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1023055ar DOI: https://doi.org/10.7202/1023055ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé) 1703-8138 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(1952). Croissance et répartition du revenu national. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 7(3), 198–198. https://doi.org/10.7202/1023055ar

Tous droits réservés ${\hbox{$@$}}$ Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1952

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



mais les excluent tout simplement. Aussi, dans Nos discours du 7 mai 1949, à l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques et du 3 juin 1950 au Congrès International d'Etudes Sociales, Nous sommes-Nous élevé contre ces tendances, non pas, en vérité, pour favoriser les intérêts matériels d'un groupe plutôt que d'un autre, mais pour assurer la sincérité et la tranquillité de conscience à tous ceux que concernent ces problèmes.

L'Eglise et l'ordre corporatif professionnel de toute l'économie

Nous ne pouvons non plus ignorer les altérations, avec lesquelles sont dénaturées les paroles de haute sagesse de Notre glorieux Prédécesseur Pie XI, en donnant le poids et l'importance d'un programme social de l'Eglise, en notre époque, à une observation tout à fait accessoire au sujet des éventuelles modifications juridiques dans les rapports entre les travailleurs, sujets au contrat de travail, et l'autre partie contractante; et en revanche en passant plus ou moins sous silence la principale partie de l'Encyclique « Quadragesimo Anno », qui contient en réalité ce programme, c'est-à-dire l'idée de l'ordre corporatif professionnel de toute l'économie. Ceux qui se disposent à traiter des problèmes relatifs à la réforme de la structure de l'entreprise sans tenir compte que chaque entreprise est par son but même étroitement liée à l'ensemble de l'économie nationale, courent le risque de poser des prémisses erronées et fausses, au détriment de tout l'ordre économique et social. Aussi, dans Notre discours du 3 juin 1950, Nous appliquions-Nous à mettre en leur juste lumière la pensée et la doctrine de Notre Prédécesseur, à qui rien n'était plus étranger qu'un encouragement quelconque à poursuivre le chemin qui conduit vers les formes d'une responsabilité collective anonyme.

Vous avancez au contraire sur la seule voie sûre, celle qui tend à animer les rapports personnels de sentiments de fraternité chrétienne; voie qui est praticable partout et qui traverse largement le plan de l'entreprise. Cette intention vous rendra ingénieux et habiles pour faire en sorte que la dignité personnelle du travailleur, bien loin de se perdre dans l'organisation générale de l'entreprise, conduise celle-ci à une plus grande efficacité, non seulement matérielle, mais aussi et surtout susceptible de lui assurer la valeur d'une véritable communauté.

Allez donc de l'avant et travaillez avec une persévérance confiante sous la protection divine, en gage de laquelle Nous vous donnons, de tout coeur, à vous, à tous ceux qui sont unis ou s'uniront à vous, à toutes les personnes et les choses qui vous sont chères, Notre paternelle Bénédiction Apostolique. (*)

CROISSANCE ET REPARTITION DU REVENU NATIONAL

Diverses solutions ont déjà été proposées pour porter remède à la situation difficile créée par la coexistence de l'extrême misère et de l'extrême richesse dans le monde contemporain. Ces solutions telles que: développement général de la production et de la productivité, redistribution des revenus nationaux par la fiscalité et la sécurité sociale, accroissement des pouvoirs d'achat, aide aux pays insuffisamment développés pour leur équipement agricole et industriel, etc., élaborées par diverses théories économiques seront étudiées, discutées par des spécialistes, économistes, géographes, ingénieurs, syndicalistes ouvriers lors de la 39ième session des Semaines Sociales de France. Cette année, la session se tiendra à Dijon du 22 au 27 juillet.

^{*} Les titres sont de nous.